

**Tarifs de rachat de l'électricité produite à partir d'une installation photovoltaïque
applicables du 01/07/2011 au 30/09/2011 (exprimés en € HT)**

*Ces tarifs sont issus des délibérations de la Commission de Régulation de l'Energie qui s'est réunie le 21 juillet dernier,
ils sont provisoires et doivent être validés par arrêté et publiés au journal officiel.*

Type de bâtiment	Type d'installation	Puissance installée	Tarif de rachat du 01/07/2011 au 30/09/2011
Habitation	Intégrée au bâti	0 - 9 kWc	42,55 c€/kWh
		9-36 kWc	37,23 c€/kWh
	Intégrée simplifiée au bâti	0 - 36 kWc	27,46 c€/kWh
		36-100 kWc	26,09 c€/kWh
Etablissements d'enseignement ou de santé	Intégrée au bâti	0 - 9 kWc	36,74 c€/kWh
		9-36 kWc	36,74 c€/kWh
	Intégrée simplifiée au bâti	0-36 kWc	27,46 c€/kWh
		36-100 kWc	26,09 c€/kWh
Autres bâtiments	Intégrée au bâti	0 - 9 kWc	31,85 c€/kWh
	Intégrée simplifiée au bâti	0 - 36 kWc	27,46 c€/kWh
		36-100 kWc	26,09 c€/kWh
Tout type d'installation		0-12 MW	11,68 c€/kWh